

# Industrie : un guide des bonnes pratiques innovantes en matière d'égalité femmes-hommes

Date parution : 07/2020

Le Conseil de la Mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie est une instance placée sous l'égide de la ministre déléguée à l'industrie, Mme Agnès Pannier-Rucher.

Il rassemble des dirigeants d'entreprise, des représentants des branches professionnelles, des spécialistes des ressources humaines et des représentants syndicaux.

Le conseil s'est donné pour mission :

- d'identifier les causes profondes du manque de femme dans l'industrie,
- de définir des objectifs d'intégration des femmes dans ces métiers et les plans d'actions associés en impliquant tous les acteurs concernés,
- de mesurer les progrès par un suivi objectif.

Ce **guide** propose ainsi un ensemble de ressources et de bonnes pratiques permettant aux entreprises industrielles de renforcer leurs actions en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Sont ainsi mis à la disposition des acteurs un questionnaire permettant aux entreprises d'effectuer un autodiagnostic en matière d'égalité Femmes-Hommes, ainsi que 30 bonnes pratiques proposées par des entreprises industrielles pour concourir à une meilleure égalité Femmes - Hommes. Comme :

- se rapprocher des collèges et lycées environnants pour proposer des stages découverte pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et des formations en apprentissage aux jeunes filles,
- participer à des événements de type forums d'orientation ou forums d'emplois et mettre en avant les talents féminins de l'entreprise,
- élaborer une stratégie ciblée de recrutement avec des objectifs chiffrés...



**Découvrez notre espace dédié au contrat de branches n° 1**  
**"Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, services de l'automobile et maintenance des matériels"**  
*Négoiés avec les différentes branches professionnelles, les contrats de branches envisagent les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.*

D'autres questions sur la réforme de la formation professionnelle ? Consultez nos pages dédiés à la réforme

- Vidéothèque : <http://www.c2rp.fr/videotheque-de-la-reforme-de-la-formation-professionnelle>
- Calendrier 2018-2022 : <http://www.c2rp.fr/calendrier-de-la-reforme-de-la-formation-professionnelle>
- Quoi de neuf ? : <http://www.c2rp.fr/reforme-de-la-formation-professionnelle-quoi-de-neuf>
- Revue de presse : <http://www.c2rp.fr/revue-de-presse-reforme-professionnelle>
- Historique : <http://www.c2rp.fr/historique-des-reformes-de-la-formation-professionnelle>